

PROCES VERBAL
DU COMITE SYNDICAL DU PAYS RISLE-CHARENTONNE

LUNDI 11 JUIN 2007 A 18H00
Communauté de Communes de Bernay

Etai^{ent} présents :

- Monsieur André ANTHIERENS, Monsieur Joël BOURDIN, Madame Françoise CANU, Monsieur Hubert CAPPELLE, Monsieur Francis CAVELIER, Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE, Madame Jacqueline DELAQUAIZE, Monsieur Edmond DESHAYES, Monsieur Jackie DESRUES, Monsieur Serge DESSON, Monsieur Lucien EON, Monsieur Pierre ESPALDET, Monsieur Jean-François HERVIEU, Madame Marie-Christine JOIN-LAMBERT, Monsieur Frédéric JONES, Madame Marie-Françoise LARROQUELLE, Monsieur Guy PARIS, Madame Odile PINOCHE, Monsieur Lionel PREVOST, Monsieur Jean-Jacques PREVOST, Monsieur Jean QUINTON, Monsieur Henri ROORDA, Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN, Monsieur Philippe TOUFLET, Madame Anne-Marie TOULOUSE, Monsieur Marc VAMPA, Monsieur Philippe WATEAU.

Pouvoirs :

- Monsieur François GOBRON à Monsieur André ANTHIERENS, Monsieur Didier MALCAVA à Madame Anne-Marie TOULOUSE, Monsieur Hervé MAUREY à Monsieur Jean QUINTON, Madame Nicole SARAZIN à Monsieur Philippe WATEAU.

Etai^{ent} absents ou excusés :

- Monsieur Christian BAISSÉ, Monsieur Jacques BORDAY, Monsieur Gilbert CLOAREC, Monsieur François COURVOISIER, Monsieur Jean-Claude FRANCOIS, Monsieur François GOBRON, Monsieur Jacky GRAVELLE, Monsieur Gérard GRIMAUT, Monsieur Denis GUITTON, Monsieur Alain HUCHE, Monsieur Gilles LAUNAY, Monsieur Pierre LAUNAY, Monsieur Didier MALCAVA, Monsieur Hervé MAUREY, Monsieur Michel PALLIER, Madame Nicole SARAZIN.
- Monsieur Roland RICA.

Assistaient à la réunion :

- Madame Camille MOREL et Mademoiselle Charlène HOURDOU.

Le Président, Monsieur Joël BOURDIN, remercie l'ensemble des membres du Comité Syndical pour leur présence et, le quorum étant atteint, l'invite à débiter cette réunion à 18h05.

I- COMPTE ADMINISTRATIF 2006

Monsieur Joël BOURDIN laisse la présidence à Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN pour la présentation du Compte Administratif 2006.

Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN procède à la lecture du Compte Administratif 2006.

Le Compte Administratif 2006 se présente comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Total des recettes 2006	127 912,03 €	28 122,13 €
Total des dépenses 2006	95 839,93 €	24 931,18 €
Résultat 2006	+ 32 072,10 €	+ 3 190,95 €
Résultat reporté 2005	+ 60 957,82 €	+ 17 771,39 €
Résultat cumulé	+ 93 029,92 €	+ 20 962,34 €

Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN demande aux membres présents de procéder au vote pour son adoption :

- Pour : 30
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le compte administratif 2006 est adopté à l'unanimité.

II- COMPTE DE GESTION 2006

Monsieur Joël BOURDIN informe que le Compte de Gestion 2006 est en tout point conforme aux documents comptables du Syndicat Mixte, le vote pour son approbation est donc effectué :

- Pour : 31
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le compte de gestion 2006 est approuvé à l'unanimité.

III- AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur Joël BOURDIN souligne qu'à la lecture du Compte Administratif 2006 puis du Compte de Gestion 2006, apparaît un excédent de fonctionnement de 93 029,92 euros. Il propose, considérant la reprise anticipée du résultat entérinée lors du vote du Budget Primitif 2007, l'affectation du résultat cumulé de l'exercice 2006 en report à nouveau à la section de fonctionnement du Budget Primitif de l'exercice 2007 :

- Pour : 31
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'affectation du résultat cumulé de l'exercice 2006, d'un montant de 93 029.92 euros, à la section de fonctionnement du Budget Primitif de l'exercice 2007 est approuvée à l'unanimité.

IV- CONTRAT DE TERRITOIRE 2007-2013

Monsieur Joël BOURDIN explique que le Contrat de Territoire du Pays Risle-Charentonne comportera deux phases :

La 1^{ère} phase (2007-2010) se basera sur la poursuite des enjeux stratégiques définis par la Charte de Territoire élaborée en 2000. Ces enjeux sont donc larges mais néanmoins toujours adaptés au territoire.

La 2^{ème} phase du Contrat de Territoire (2010-2013) sera celle d'une profonde redéfinition des enjeux du Pays Risle-Charentonne. En effet, le SCOT sera officiellement arrêté ce qui signifie que les élus du Pays Risle-Charentonne se seront positionnés politiquement sur la stratégie de développement qu'ils souhaitent adopter pour le Pays. Des enjeux pourront donc être précisément définis et guideront fortement les nouvelles actions qui seront contractualisées.

Monsieur Joël BOURDIN rappelle qu'il s'agit aujourd'hui de présenter toutes les actions validées par le Comité de Pilotage interne qui s'est réuni le 14 mai 2007 puis le 1^{er} juin 2007 en présence cette fois des représentants élus de la Région et du Département.

L'assemblée approuve le projet de Contrat de Territoire 2007-2013 du Pays Risle-Charentonne, autorise les membres du Comité de pilotage interne à valider les ajustements qui seront apportés aux fiches actions avant la contractualisation et autorise Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pays Risle-Charentonne à signer le Contrat de Territoire 2007-2013 du Pays Risle-Charentonne.

Fiche action n°1 : pas de commentaire

Fiche action n°2 : pas de commentaire

Monsieur André ANTHIERENS s'interroge tout de même sur le nombre d'actions économiques ponctuelles (création de zone d'activité économique) sans qu'il y ait une véritable réflexion stratégique de développement économique à l'échelle d'un territoire plus large, c'est-à-dire le Pays.

Monsieur Joël BOURDIN répond qu'effectivement, il aurait fallu mettre en œuvre une stratégie avant toutes ces actions en théorie. Cependant, la pratique tend à dévier un peu de la théorie. Monsieur le Président note tout de même qu'une fiche action est prévue autour de cette réflexion sur le développement économique.

Fiche action n°3 : pas de commentaire

Fiche action n°4 : pas de commentaire

Fiche action n°5 : pas de commentaire

Fiche action n°6 : Monsieur Joël BOURDIN note qu'il s'agit d'une action qui revêt un caractère important pour la Communauté de Communes de Thiberville. Ce dossier est en cours de réflexion.

Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE explique, qu'en tant que nouveau Président de la CUMA Noveol, il essaie de trouver une version plus économique que le projet initial, et ce, notamment avec Cap Seine. C'est un vrai projet d'avenir. Le problème rencontré aujourd'hui selon Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE est de convaincre les agriculteurs qu'il s'agit d'un projet à moyen et long terme et non à court terme. L'objectif est de réduire les coûts.

Monsieur Pierre ESPALDET note qu'il faut en effet réajuster les coûts de construction.

Pour Monsieur Lionel PREVOST, l'impact financier est du premier projet est effectivement trop important. Les nouvelles propositions semblent plus raisonnables. Le Conseil Général s'est d'ailleurs positionné pour l'étude de tous les projets liés aux énergies. Concernant ce projet en particulier, si les coûts d'installation diminuent, le Conseil Général pourrait le financer.

Monsieur Jean-Jacques PREVOST explique que Cap Seine est une coopérative régionale. Son rôle serait de faciliter le projet, d'amener son expérience et ses compétences. Le seul regret de Cap Seine est de ne pas avoir été associée plus tôt sur le projet.

Monsieur Guy PARIS remarque que Cap Seine a été contactée en mars 2006 sur ce projet.

Monsieur Joël BOURDIN alerte l'assemblée sur le fait que l'Etat s'est prononcé, dans le cadre de l'appel à projet « Pôle d'Excellence Rurale », sur des projets définitivement bouclés. Il ne faut donc trop modifier le fond et la forme de ce projet labellisé PER.

Fiche action n°7 : Monsieur Joël BOURDIN explique que les locaux actuels de l'école de musique de la Communauté de Communes de Bernay sont trop exigus, mal situés et posent problème en terme de sécurité.

Concernant sa future localisation, la Communauté de Communes pourrait acheter une partie des anciens abattoirs de la Ville de Bernay.

Fiche action n°8 : pas de commentaire

Fiche action n°9 : pas de commentaire

Fiche action n°10 : pas de commentaire

Fiche action n°11 : pas de commentaire

Fiche action n°12 : pas de commentaire

Fiche action n°13 : Monsieur Lionel PREVOST informe les membres du Comité Syndical que le Conseil Général de l'Eure présentera à la fin du mois de juin 2007 un dispositif de financement des infrastructures de regroupement des professionnels de santé.

Fiche action n°14 : pas de commentaire

Fiche action n°15 : Monsieur Lionel PREVOST explique que les études sont presque terminées. Il y a déjà beaucoup de sollicitations pour les premiers 7 hectares. Il s'agira d'une zone commerciale, artisanale, complémentaire de celle des Granges. Sera ensuite envisagé l'aménagement des 20 hectares pour proposer un complément pour une éventuelle demande à moyen terme.

Monsieur Lionel PREVOST ajoute que la Commune de Serquigny souhaiterait ajouter une action au Contrat de Territoire qui concernerait l'aménagement du centre-bourg.

Monsieur le Président déclare n'y voir aucun inconvénient.

Monsieur André ANTHIERENS souhaite quant à lui que la fiche n°15 soit valorisée dans son argumentation.

Monsieur le Président l'engage à y apporter une contribution.

Fiche action n°16 : pas de commentaire

Fiche action n°17 : Monsieur Jacky DESRUE explique que 1,2 hectares sont déjà vendus à deux artisans. Il alerte cependant sur le problème des entreprises de logistique qui cherchent à acheter de nombreux terrains. Or, celles-ci les immobilisent sans forcément les construire.

Monsieur Joël BOURDIN enchérit en disant que une fois achetés, ces terrains ne sont pas construits par les lotisseurs car ils constituent des réserves foncières ; elles contrôlent de ce fait le marché.

De plus, le secteur de la logistique occupe beaucoup de surface, mais procurent aux collectivités locales très peu de taxe professionnelle et ne créent que trop peu d'emplois.

Fiche action n°18 : pas de commentaire

Fiche action n°19 : pas de commentaire

Fiche action n°20 : pas de commentaire

Fiche action n°21 : Monsieur Joël BOURDIN présente cette action qui découlera du SCOT et permettra d'effectuer un zoom particulier sur le développement économique du Pays.

Ayant étudié toutes les actions figurant au projet de Contrat de Territoire, Monsieur le Président présente de nouvelles fiches actions non validées par le Comité de pilotage car postérieures. Il lui semble tout de même important de les inscrire au Contrat.

Il s'agit de :

- schéma local des transports (Syndicat Mixte du Pays Risle-Charentonne) ;
- Coeur de Pays (Ville de Bernay) ;
- Création d'un complexe cinématographique (Ville de Bernay) ;
- Réhabilitation de l'ancienne Orangerie du Château de Beaumesnil ;
- Création d'un potager conservatoire à Beaumesnil (Association Mille et un légumes).

Monsieur Jean-François HERVIEU présente le projet de réhabilitation de l'ancienne Orangerie du Château de Beaumesnil.

Monsieur Joël BOURDIN informe avoir écrit à l'Etat, à la Région et au Département pour les interroger sur ce projet.

V- QUESTIONS DIVERSES

Les membres présents n'ont aucune question diverse.

L'ensemble des points figurant à l'ordre du jour ayant été abordé et l'assemblée n'ayant plus de questions à poser, le Président lève la séance à 19h55.

PROCES VERBAL
DU COMITE SYNDICAL DU PAYS RISLE-CHARENTONNE
LUNDI 11 JUIN 2007 A 18H00 - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BERNAY

M. A. ANTHIERENS		M. A. HUCHE	EXCUSE
M. C. BAISSÉ	ABSENT	Mme M-C. JOIN-LAMBERT	
M. J. BORDAY	EXCUSE	M. F. JONES	
M. J. BOURDIN		Mme M-F. LARROUELLE	
Mme F. CANU		M. G. LAUNAY	ABSENT
M. H. CAPPELLE		M. P. LAUNAY	ABSENT
M. F. CAVELIER		M. D. MALCAVA	ABSENT
M. G. CLOAREC	EXCUSE	M. H. MAUREY	EXCUSE
M. COURVOISIER	EXCUSE	M. M. PALLIER	ABSENT
M. J-P. DELAPORTE		M. G. PARIS	
Mme J. DELAQUAIZE		M. O. PINOCHE	
M. E. DESHAYES		M. L. PREVOST	
M. J. DESRUES		M. J-J. PREVOST	
M. S. DESSON		M. J. QUINTON	
M. L. EON		M. H. ROORDA	
M. P. ESPALDET		M. J-C. ROUSSELIN	
M. J-C. FRANCOIS	ABSENT	Mme N. SARAZIN	EXCUSEE
M. F. GOBRON	ABSENT	M. P. TOUFLET	
M. J. GRAVELLE	EXCUSE	M. A-M. TOULOUSE	
M. G. GRIMAUT	EXCUSE	M. M. VAMPA	
M. D. GUITTON	EXCUSE	M. P. WATEAU	
M. J.F. HERVIEU			